

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse de la société de Prades (Pyrénées-Orientales), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Salut public de l'adresse de la société de Prades (Pyrénées-Orientales), lors de la séance du 13 vendémiaire an III (4 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCVIII - Du 3 vendémiaire au 17 vendémiaire an III (24 septembre au 8 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1994. pp. 274-275;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1994_num_98_1_17003_t1_0274_0000_14

Fichier pdf généré le 07/10/2019

somme de quatre vingt neuf livres, et une pièce d'argent d'environ trois livres, des petites offrandes qui nous ont été faites et dont nous avons été dépositaires. Nous félicitons la Convention nationale d'avoir tenu la plus grande fermeté dans la journée du 10 thermidor, d'avoir sauvé encore une fois la patrie, nous félicitons nos frères d'armes de Paris d'avoir sauvé nos augustes représentants des attentats, de la scélératesse et des trames d'une conspiration infernale.

Recevez, frères et amis, le témoignage pur de notre sensibilité profonde, et de notre dévouement à sacrifier nos vies pour combattre les tyrans, les conspirateurs, les traîtres et les hypocrites.

Voilà citoyen représentants, les principes constants avec lesquels les membres du comité de surveillance de la commune de Gerponville entendent consolider la liberté ou mourir.

Salut et fraternité.

DELAHAIS, *président et quatre autres signatures.*

16

La société populaire de Criquetot, district de Montivilliers, département de la Seine-Inférieure, écrit à la Convention nationale qu'aussitôt qu'ils ont eu connaissance de l'arrêté de leur département, qui invite les citoyens à concourir à la construction d'un vaisseau, ils ont ouvert une souscription qui a produit une somme de 1 096 L 9 s. qu'ils ont fait passer au receveur du district.

Mention honorable, insertion au bulletin (24).

[*La société populaire de Criquetot à la Convention nationale, s. d.*] (25)

Liberté, Egalité, fraternité ou la Mort

Législateurs,

Aussitôt que nous avons connu l'arrêté de notre département qui appelait tous les citoyens qui le compose, à ouvrir une souscription révolutionnaire pour la construction d'un vaisseau de ligne du premier rang pour être offert à la Convention nationale, pénétrés de l'urgence de terrasser et de détruire l'insolent anglais, qui depuis trop longtemps est le fléau des mers, nous nous sommes empressés avec toute la rapidité convenable à réunir nos moyens avec ceux des généreux républicains de notre commune, en offrant pour cet important objet une somme de mil quatre vingt seize livres neuf sols que nous avons fait passer au receveur de notre district.

(24) P.-V., XLVI, 260. *Bull.*, 17 vend. (suppl.).

(25) C 321, pl. 1340, p. 32.

Vive la République, vive la Convention nationale. Salut et fraternité.

LEBRUN, *président*, BASILLE,
David LIOT, *secrétaires.*

17

La société populaire de la commune de Saint-Marcel, district d'Evreux, département de l'Eure, fait part à la Convention nationale que cette commune a fourni et remis à l'agent salpêtrier de Vernon 2 349 livres de salines ou cendres propres à l'extraction du salpêtre, et lui en envoie le reçu.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi à la commission des poudres et salpêtres (26).

18

Les administrateurs du district de Strasbourg [Bas-Rhin] instruisent la Convention nationale que les biens de l'émigré Waugen, divisés en vingt-trois articles, estimés 11 402 L, ont été vendus 58 600 L.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Domaines nationaux (27).

19

Le comité de surveillance du département de Vaucluse, en invitant la Convention nationale à rester à son poste, lui témoigne ses inquiétudes sur les passions qui divisent les patriotes, et lui fait connaître ses principes et ses sentiments.

Insertion au bulletin, et renvoi aux comités de Salut public et de Sûreté générale (28).

20

La société montagnarde et épurée de Prades, département des Pyrénées-Orientales, écrit à la Convention que le décret qui rappelle les représentants Milhaud, Soubrany et Chaudron-Roussau, afflige les sans-culottes de ce département. Après avoir fait le tableau de leurs travaux révolutionnaires, elle exprime sa reconnais-

(26) P.-V., XLVI, 260. *Bull.*, 17 vend. (suppl.).

(27) P.-V., XLVI, 260. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(28) P.-V., XLVI, 261. *Gazette Fr.*, n° 1007.

sance et rend justice au zèle et aux efforts de ces trois représentans pour sauver les départemens méridionaux.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (29).

21

Le citoyen Jean-Joseph Maneby et les citoyennes Marie-Thérèse Maneby et Catherine Maneby font don à la patrie d'une rente viagère de 18 L et de ses arrérages, et remettent le contrat.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances (30).

22

La société populaire de Montrevel, district de Bourg, département de l'Ain, invite la Convention nationale à continuer de cimenter le bonheur du Peuple français, et à purger la République de tous les partisans du scélérat qui osa tenter l'asservissement du peuple. Elle ajoute que le représentant vertueux, délégué dans ce département, a terrassé l'intrigue et mis la justice à l'ordre du jour, et aussitôt tous les coeurs ont volé vers lui; que sa mission est pour elle un des bienfaits les plus précieux, qu'elle jouit de la liberté; et l'exemple de Boisset propage rapidement dans l'âme des citoyens deux sentimens inséparables, le désir d'être juste et l'amour de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Salut public (31).

23

L'agent national du district de Louviers [Eure] écrit à la Convention nationale qu'elle continue d'assurer le bonheur du peuple; que les malveillans tremblent, les complots parricides soient déjoués, et qu'elle conserve dans ses mains les rênes du gouvernement. Il annonce que la vente des domaines nationaux se poursuit avec chaleur depuis l'ouverture des adjudications; elles ont donné un capital de 8 357 254 L 6 s. sur les estimations de 4 445 680 L 3 s.; que les biens d'émigrés vendus jusqu'à ce jour ont produit 737 805 L, sur des évaluations de 375 332 L; que dix-sept objets, mis en vente définitive

pendant la deuxième décade de fructidor, estimés 3 810 L, ont été vendus 14 300 L. Il prévient que le reste des dépouilles des églises, montant à 616 marcs d'argenterie et 74 marcs de vermeil, sont en route pour l'atelier monétaire. Il termine en demandant justice contre les assassins de la représentation nationale.

Insertion au bulletin, et renvoi au comité des Finances, section des domaines nationaux (32).

24

La société populaire de Chevillon, district de Joinville, département de la Haute-Marne, écrit qu'elle s'empresse, aussitôt après son organisation, de féliciter la Convention nationale sur ses glorieux travaux; elle annonce que sa commune vient d'ouvrir une souscription pour concourir à la construction d'un vaisseau, et demande l'envoi du bulletin de correspondance.

Mention honorable, insertion au bulletin, et renvoi au comité de Correspondance (33).

25

Les officiers, sous-officiers et volontaires du premier bataillon du Cantal, au bivouac près Bellegarde, félicitent la Convention nationale d'avoir anéanti la faction du moderne Catilina, et de l'avoir fait tomber avec ses infâmes complices sous le glaive de la justice; ils l'invitent à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (34).

[*Les officiers, sous-officiers et volontaires du premier bataillon du Cantal à la Convention nationale, de l'armée des Pyrénées-Orientales, s. d.*] (35)

Citoyens législateurs,

Et vous aussi, vous allez au pas de charge, pour détruire les ennemis de l'intérieur; à peine la faction du nouveau Catilina, des triumvirs a-t-elle paru, qu'elle a été anéantie. Grâce vous soient rendues! en un jour vous avez détruit cette dictature, dont le projet et l'établissement avoient coûté une année de travail à ses abominables auteurs; c'étoit là qu'on vouloit nous

(29) P.-V., XLVI, 261. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(30) P.-V., XLVI, 261.

(31) P.-V., XLVI, 261-262. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(32) P.-V., XLVI, 262. *Bull.*, 17 vend. (suppl.); 24 vend. (suppl. 2).

(33) P.-V., XLVI, 263. *Bull.*, 24 vend. (suppl.).

(34) P.-V., XLVI, 263.

(35) C 322, pl. 1351, p. 5.